



**Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de
l'Ecologie**

Paris, le mercredi 29 août 2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mort de l'ourse Frančka : la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie demande un complément d'enquête

Les premiers éléments de l'autopsie pratiquée sur l'ourse frančka à l'Ecole vétérinaire de Toulouse accréditent l'hypothèse de la mort accidentelle de cet animal à la suite d'une collision avec deux véhicules. Toutefois, les plombs de chasse retrouvés dans son cadavre attestent des actions hostiles dont cette ourse a été victime depuis son introduction sur le territoire national. A cet égard, les « battues » organisées sur la commune de Generest (65) et les communes voisines durant la période du 8 au 10 juillet 2007 ont été largement relayées par les médias locaux et nationaux.

Compte tenu de ces éléments et afin de faire toute la lumière sur l'ensemble des perturbations subies récemment par l'animal, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, a demandé ce jour un complément d'enquête au procureur de la République. « Il m'apparaît important que l'enquête que vous conduisez suite à la mort de l'ourse Frančka puisse s'intéresser à l'ensemble de ces circonstances et que les responsabilités pénales en découlant, qu'elles relèvent de l'application des textes sur les espèces protégées ou de la police de la chasse, puissent être recherchées par vos soins. » précise la secrétaire d'Etat dans son courrier au procureur de la République.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a également tenu à rappeler que le renforcement de la population d'ours brun dans les Pyrénées répond aux obligations communautaires de la France en matière de préservation de la biodiversité. A ce propos, la Commission européenne porte une attention particulière aux espèces protégées par la directive habitats.

Contacts presse :

Anne DORSEMAINE

01 42 19 11 68

anne.dorsemaine@ecologie.gouv.fr
